



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

des organismes d'accueil

#LePouvoirDetreUtile



Bénéficier d'un parcours d'accompagnement adapté à vos besoins tout au long de la mission des volontaires

Que vous soyez **tuteurs de volontaires**,
coordinateurs du Service Civique ou les deux à la fois,
bénéficiez d'un accompagnement et de formations adaptés
à vos besoins pour mettre en œuvre le Service Civique.

L'Agence du Service Civique vous propose des **réunions**,
des ateliers thématiques, des **formations à distance**,
mais aussi des ressources de **e-learning**.

Cet accompagnement offert aux organismes disposant
d'un agrément ou accueillant des volontaires par intermédiation
est **gratuit pour les participants**.

Composez un parcours d'accompagnement en fonction
de vos besoins et rencontrez lors de ces temps d'échange
d'autres organismes engagés dans le Service Civique.

Un parcours à construire soi-même en fonction de ses besoins

L'accompagnement proposé est à visée pratique : il s'adresse aux organismes ayant déjà obtenu l'agrément au titre du Service Civique ou qui n'en disposent pas directement mais qui accueillent des volontaires mis à disposition par un organisme agréé.

L'offre d'accompagnement se compose :

- ◆ **d'une journée de démarrage**
à laquelle il est pertinent de participer suite à l'obtention de l'agrément, ou lors d'une prise de fonction sur le Service Civique,
- ◆ **d'ateliers participatifs,**
- ◆ **de web-conférences,**
- ◆ **de ressources en ligne** (modules d'autoformation, fiches pratiques, vidéos).

Vous trouverez des modules adaptés à votre rôle dans la mise en œuvre du Service Civique (tuteur, coordinateur, gestionnaire RH, etc) et à l'étape à laquelle vous vous trouvez dans l'accueil de volontaires.

Ces modules d'accompagnement vous permettent de trouver des réponses à vos questions, de découvrir de nouvelles méthodes et outils, et d'échanger sur vos pratiques avec d'autres organismes du même territoire.

Les modules sont animés par Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement. Ils sont programmés tout au long de l'année, dans tous les territoires, par l'Agence du Service Civique et par ses référents territoriaux situés au sein des Directions Régionales Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS) et des Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS).



L'OBLIGATION DE FORMATION DES TUTEURS

La Loi Égalité et Citoyenneté de janvier 2017 précise que les tuteurs de volontaires doivent être formés à cette fonction.

Pour aider les organismes, tout en tenant compte de l'importance d'une mobilisation de l'ensemble de l'équipe dans la réussite de l'expérience d'engagement des jeunes, l'Agence du Service Civique propose ce parcours aux tuteurs, mais aussi aux coordinateurs d'agrément et gestionnaires de ressources humaines.



Qui peut participer ?

Cette offre d'accompagnement est proposée à tous les organismes d'accueil aux différentes étapes de la mise en œuvre du dispositif, à partir du moment où ils ont obtenu l'agrément au titre de l'engagement de Service Civique ou dès lors qu'ils ont convenu d'une mise à disposition de volontaires avec un organisme agréé.

Elle s'adresse à tous les acteurs sur lesquels repose la qualité du Service Civique : tuteurs, coordinateurs du programme, relais territoriaux, personnels en charge des ressources humaines, etc.

Comment consulter le programme proposé dans mon département ? Comment s'inscrire ?

Le calendrier des modules ouverts aux inscriptions est disponible en ligne :

<http://www.tuteur-service-civique.fr>

La participation est gratuite pour les participants.

N'hésitez pas à demander conseil à votre interlocuteur habituel à l'Agence du Service Civique, en DR-D-JSCS ou en DDCS pour composer votre parcours personnalisé.

Si vous avez la possibilité de réunir au moins 10 participants, vous pouvez organiser un atelier ou une formation réservée à votre organisme en contactant Unis-Cité et la Ligue de l'enseignement à l'adresse mail suivante:▶ foaprivee@hotmail.com



INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne avec le numéro d'agrément de Service Civique de votre organisme.

Pensez à le diffuser au sein de votre organisme et auprès de vos organismes partenaires pour faciliter l'inscription des personnes intéressées.
Si vous ne connaissez pas votre numéro d'agrément, adressez-vous au coordinateur du Service Civique de votre organisme ou de l'organisme agréé qui vous permet d'accueillir des volontaires.

Consulter le programme et s'inscrire en cliquant ici:
www.tuteur-service-civique.fr

Quels modules choisir ? Quel parcours construire ?

Vous pilotez et accompagnez le déploiement de l'agrément de Service Civique au bénéfice de votre réseau ? Vous avez la responsabilité de coordonner l'accueil opérationnel de volontaires dans votre organisme en sensibilisant les équipes à l'arrivée des jeunes et les tuteurs à leur rôle ?

Vous êtes coordinateur et gestionnaire d'agrément

La *Journée de démarrage*, les ateliers *Organiser et animer le Service Civique au sein d'un organisme* et *Améliorer la qualité du Service Civique par l'évaluation*, et l'atelier *Découverte du rôle du tuteur* vous concernent.

Si vous organisez le recrutement des volontaires et la formation civique et citoyenne, les ateliers: *Mobiliser/recruter des volontaires* et *Conception d'une formation civique et citoyenne* vous concernent également.

Vous êtes tuteur de volontaires ? Vous avez déjà accompagné des jeunes, mais pas forcément des volontaires ? Vous avez déjà accompagné des volontaires, mais sans aucune formation sur le Service Civique ? Vous vous préparez à accueillir vos premiers volontaires ?

Vous êtes tuteur de volontaire(s)

L'atelier *Découverte du rôle de tuteur* est la première marche de votre parcours. Vous pouvez ensuite prendre part à l'ensemble des ateliers d'échanges de pratiques entre tuteurs : *Mobiliser/recruter des volontaires*, *Accompagnement du volontaire pendant sa mission*, *Projet d'avenir et bilan nominatif*.

Vous n'avez pas d'agrément de Service Civique et accueillez des volontaires par l'intermédiaire d'un organisme agréé ?

Vous êtes un organisme d'accueil «tiers»

Vous êtes concerné par l'atelier de *Découverte du rôle du tuteur* et l'ensemble des ateliers d'échanges de pratiques entre tuteurs.

Vous envoyez des volontaires à l'étranger pour la première fois ? Vous êtes un acteur de la mobilité internationale des jeunes, mais débutez dans le Service Civique ?

Vous êtes un organisme d'envoi de volontaires à l'étranger

Vous êtes concerné par les modules spécifiques déclinés pour les missions internationales : la *Journée de démarrage spécial international*, *Mobiliser/recruter des volontaires*, *Préparation au départ et accompagnement du volontaire*, *Projet d'avenir et bilan de fin de mission*.

En complément, proposez à vos partenaires sur le terrain de suivre la Web-conférence à destination des accompagnateurs de volontaires à l'étranger. Attention, celle-ci est en langue française uniquement.

Les ateliers *Organiser et animer le Service Civique au sein d'un organisme* et *Améliorer la qualité du Service Civique par l'évaluation* vous sont également recommandés.

Service Civique en France

Quel que soit votre profil, vous avez la liberté de vous inscrire à tous les modules proposés dès lors que vous disposez d'un numéro d'agrément au titre du Service Civique en cours de validité.

Par ailleurs, profitez des ressources proposées en libre accès en ligne : vidéos, tutoriels, modules d'auto-formation sur www.tuteur-service-civique.fr

Journée de démarrage du Service Civique

⌚ 1 journée

Objectif général

Maîtriser le cadre administratif et réglementaire du Service Civique. Faire le point des aspects opérationnels du Service civique avant l'arrivée des volontaires.

Public

Coordinateurs du Service Civique, gestionnaires d'agrément, relais territoriaux, gestionnaires RH et toute autre personne concernée par l'accueil de volontaires sans être tuteur.

Recommandation

Première étape obligatoire du parcours recommandé aux gestionnaires et coordinateurs d'agrément.

À suivre le plus en amont possible avant l'arrivée effective des volontaires.

[WEB-CONFÉRENCE]

Démarrage du Service Civique ⌚ 2h30

Remarque

Offre destinée aux personnes ne pouvant pas prendre part à la journée de démarrage. Les contenus sont limités à l'essentiel. Modalités techniques ne permettant pas d'échanges interactifs entre participants.



OBJECTIFS

- ◆ Étudier les spécificités du statut du volontaire en Service Civique par rapport aux autres statuts courants (stagiaire, bénévole, salarié...)
- ◆ Identifier les outils administratifs au service de la gestion des volontaires et les ressources, notamment locales, utiles dans la mise en œuvre du Service Civique
- ◆ Déterminer les parties prenantes et étapes clés dans l'accueil de volontaires en Service Civique
- ◆ Rencontrer les autres organismes d'accueil de volontaires de son territoire

Atelier de découverte du rôle de tuteur

⌚ 1 journée

Objectif général

Contribuer directement à la réussite de la mission de Service Civique par la formation d'un acteur clé: le tuteur. Répondre aux obligations légales de formation du tuteur pour accompagner un volontaire.

Public

Tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires et tuteurs ayant déjà suivi des volontaires sans être formés au Service Civique, ouvert aux coordinateurs souhaitant comprendre le rôle du tuteur.

Recommandation

À suivre de préférence avant l'arrivée des volontaires. **Première étape obligatoire du parcours recommandé aux tuteurs.**



OBJECTIFS

- ◆ Se former au cadre réglementaire du Service Civique
- ◆ Comprendre le rôle du tuteur et son importance dans la réussite du Service Civique
- ◆ Réfléchir aux solutions à apporter à des études de cas présentant des difficultés ou des craintes dans l'accueil d'un volontaire en Service Civique
- ◆ Réfléchir au positionnement du tuteur et à sa posture
- ◆ Rencontrer une communauté de tuteurs sur son territoire et échanger des expériences

ATELIERS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES

Entre tuteurs de volontaires

Objectif général

Comprendre le rôle du tuteur aux étapes successive de l'accueil des volontaires, bénéficier d'un appui méthodologique et d'outils, participer aux échanges avec d'autres tuteurs. Faire partie d'une communauté de tuteurs de volontaires.

Public

Tuteurs de volontaires ayant déjà suivi l'atelier de découverte, ouverts aux coordinateurs du dispositif s'ils exercent des fonctions correspondant aux thématiques proposées. Les gestionnaires RH peuvent être intéressés par le module «Mobilisation de volontaires» et «projet d'avenir».

« Mobiliser / recruter des volontaires » ⏰ 3h30

Objectif : Comprendre comment organiser un recrutement spécifique, distinct d'une procédure de recrutement professionnel et permettant une réelle accessibilité à tous.

- ◆ Rédiger une annonce pour mettre en avant la mission proposée et donner envie de s'y investir
- ◆ Se former sur les étapes de la sélection, de la diffusion de l'offre de mission, au choix du volontaire pour cette mission
- ◆ Préparer l'arrivée et l'accueil des volontaires dans de bonnes conditions

« Accompagnement du volontaire pendant la mission » ⏰ 3h30

Objectif : Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui.

- ◆ Déterminer les temps forts de l'accueil d'un volontaire et les outils utiles pour ce faire
- ◆ Identifier les différentes actions à mettre en place tout au long du volontariat pour créer une relation de confiance
- ◆ Réfléchir aux bonnes pratiques permettant de garder le volontaire mobilisé pendant toute la durée de son Service Civique, même dans des situations compliquées

« Projet d'avenir et bilan nominatif »

⌚ 3h30

Objectif : Appuyer un volontaire dans la valorisation de son expérience de Service Civique et la préparation de l'après Service Civique.

- ◆ Déterminer ce qu'est un projet d'avenir pour un volontaire
- ◆ Réfléchir autour de l'apport du tuteur sur les 5 cas de projets d'avenir les plus courants pour les volontaires
- ◆ Expérimenter des outils permettant d'identifier les points forts et les qualités acquises par le volontaire au cours de sa mission
- ◆ Maîtriser le bilan nominatif et comprendre les méthodes permettant de le rendre profitable au volontaire et au tuteur

Organisation, animation & qualité du Service Civique

Objectif général

Créer les conditions favorables au déploiement coordonné du dispositif de Service Civique au sein d'un organisme agréé ou au sein de son réseau, dans une perspective quantitative et qualitative.

Public

Ouverts aux coordinateurs du Service Civique au sein des organismes d'accueil, aux gestionnaires d'agrément et relais territoriaux des organismes. Particulièrement recommandé aux organismes d'accueil accueillant plus de 10 volontaires, quelle que soit la forme de l'agrément.

« Organiser et animer le Service Civique au sein d'un organisme »

⌚ 3h30

Objectif : Prévoir l'animation et l'organisation du Service Civique dans sa structure.

Module principalement ciblé sur l'animation, la communication interne autour du Service Civique et l'identification d'une chaîne d'acteurs et de responsabilités associées.

« Améliorer la qualité du Service Civique par l'évaluation »

⌚ 3h30

Objectif : Garantir le respect du cadre du Service Civique.

Module principalement basé sur l'auto-évaluation et la mise en place d'indicateurs de qualité.

« Conception d'une formation civique et citoyenne » ⌚ 3h30

Objectif : Concevoir une formation civique et citoyenne répondant au référentiel établi par l'Agence du Service Civique

« Mobiliser / recruter des volontaires » ⌚ 3h30

Objectif : Comprendre comment organiser un recrutement spécifique, distinct d'une procédure de recrutement professionnel et permettant une réelle accessibilité à tous.

- ◆ Rédiger une annonce pour mettre en avant sa mission et donner envie de s'y investir
- ◆ Se former sur les étapes de la sélection, de la diffusion de l'offre de mission, au choix du volontaire pour cette mission
- ◆ Préparer l'arrivée et l'accueil des volontaires dans de bonnes conditions

Service Civique à l'international

Ces modules spécifiquement conçus pour les organismes envoyant des volontaires à l'étranger, peuvent être complétés par les ateliers centrés sur l'organisation, l'animation et la qualité du Service Civique (page 9).

Par ailleurs, profitez des ressources proposées en libre accès en ligne : vidéos, tutoriels, modules d'auto-formation sur www.tuteur-service-civique.fr

Journée de démarrage du Service Civique

[International] ⏰ 1 journée

Objectif général

Maîtriser le cadre administratif et réglementaire du Service Civique.

S'approprier les spécificités du statut des volontaires en Service Civique par rapport à d'autres dispositifs de volontariat à l'international.

Public

Coordinateurs du Service Civique et tuteurs dans les organismes d'envoi de volontaires à l'étranger.

Recommandation

À suivre dès l'obtention de l'agrément et à compléter par une web-conférence à laquelle convier ses partenaires internationaux.



OBJECTIFS

- ◆ Permettre aux organismes débutant dans le Service Civique de comprendre leurs responsabilités en tant qu'organismes d'envoi de volontaires à l'étranger
- ◆ Rappeler les spécificités des missions à l'international
- ◆ Identifier le rôle et les obligations des organismes d'envoi et d'accueil de volontaires à l'étranger
- ◆ Rencontrer les autres organismes de son territoire proposant des missions de Service Civique à l'international et échanger les pratiques

Remarque : à défaut d'assister à cette réunion spéciale internationale, reportez-vous sur la réunion de démarrage «France» qui reprend le socle commun du dispositif.

ATELIERS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES

Entre tuteurs de volontaires en mission internationale

Objectif général

Comprendre le rôle et la posture du tuteur de volontaires effectuant une mission internationale. Bénéficier d'appui méthodologique et d'outils pour chacune des étapes de la mission. Participer aux échanges d'expérience avec d'autres tuteurs.

Public

Tuteurs expérimentés, ou ayant déjà participé à une journée de démarrage du dispositif et coordinateurs du Service Civique. La web-conférence en langue française uniquement s'adresse aux accompagnateurs de volontaires sur le terrain, à l'étranger.

« Mobiliser / recruter des volontaires » ⏰ 3h30

Objectif : Comprendre comment organiser un recrutement spécifique permettant une réelle accessibilité à tous des missions à l'étranger.

« Préparation au départ et accompagnement du volontaire »

⌚ 3h30

Objectif : Comprendre et s'approprier les spécificités du rôle du tuteur dans l'accompagnement de volontaires en mission à l'international.

« Projet d'avenir et bilan de fin de mission » ⏰ 3h30

Objectif : Appuyer un volontaire dans la valorisation de son expérience d'engagement à l'étranger et la préparation de l'après Service Civique.

[WEB-CONFÉRENCE]

« Accompagnateurs de volontaires à l'étranger »

⌚ 2h30

Objectif : Comprendre et maîtriser l'esprit, le cadre du Service Civique et les engagements de l'organisme tiers à l'étranger dans le cadre d'accueil de volontaires en Service Civique.

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT
DES ORGANISMES D'ACCUEIL

#LePouvoirDetreUtile



SERVICE-CIVIQUE
.GOUV.FR

